

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin
d'information
Juin 2021



Diffusion restreinte

Sommaire

Le Petit Mot du Président	3-7
Allocution de la Ministre de la Défense	8-9
Flash Défense	10-14
La responsabilité du supérieur hiérarchique	15-17
Un réserviste à l'instruction	18-21
Prestations de serment de Réservistes	22-23
Distribution des nouvelles bottines	24-26
Appel à cotisation	27
Coup d'œil dans le rétroviseur	28-29
Samedi 29 mai : Compte-rendu de la visite culturelle	30-35

Activités à venir :

Samedi 10 juillet : Cérémonie à Géromont	36
Dimanche 12 septembre : BBQ des familles	37-38
Dimanche 26 septembre : Parcours aventure à Barchon	39
Samedi 30 octobre : Tir Police	40-41
Samedi 13 novembre : Repas de Corps - Ladies Night	42-43
Jeudi 18 novembre : Assemblée générale du CRMRLg	44-47

OAvert : Journée d'information sur la Réserve

Neder-over-Heembeek — Sa 23 Oct 21

Save the date ! Avertissez les candidats potentiels.

Infos Ult

Le Petit Mot du Président

Col Dominique DI DUCA
Président

Le comité du CRMRLiège s'est réuni dans ses locaux à Saint Laurent. Les choses évoluent, souhaitons que le cap perdure.

Le BAN qui s'ouvre est vraiment multifacettes. En plus des publications habituelles, des informations diverses vous sont transmises afin que vous soyez au fait de l'actualité nous concernant.

En flash, nous vous informons que la Réserve ne défilera pas à BRUXELLES cette année lors de la Fête Nationale.



Le statut sécuritaire des casernes étant au niveau « BRAVO », personne ne peut se déplacer en tenue militaire dans le monde civil si ce n'est en véhicule militaire et quelques autres situations bien précises.

Bonne lecture.

La Défense recrute à tour de bras. Le recrutement de Réservistes suit et, cette année encore, aura lieu une **JOURNÉE RESERVE** programmée le **samedi 23 octobre à BRUXELLES**. Entretemps, des unités ou des quartiers militaires organisent des **OPEN DAYS** où il est aussi possible d'y envoyer de potentiel(le)s candidat(e)s. Nous y reviendrons lors de notre Ban de septembre. Enfin, les stages jeunes vont démarrer et, ici aussi, le recrutement est clairement présent.

Recruter c'est bien, engager, former et retenir c'est mieux. Environ 40% des candidats de carrière quittent pendant leur PIM, certains parfois en fin de la première matinée. L'écart entre ceux qui postulent et ceux qui entrent effectivement en unité est énorme. Il serait donc opportun de **trouver la (les) faille(s) dans ce système**. Dans notre Composante (médicale) nous recevons des candidats après leur

PIM qui viennent en « **stage d'attente** ». Ce stage peut durer des mois. En fait, les formations spécialisées sont en sous-nombre (manque de locaux, d'instructeurs, ...). Le mot « attente » est réellement délétaire ; que faire en attendant ? Rien ou presque. Les unités, grâce à l'inventivité de leurs cadres parviennent à établir un programme « light d'attente ».

Que faire ? Tout d'abord changer ce vocable en « **stage d'observation** » qui est une terminologie bien plus active et attractive. Ensuite changer la philosophie et autoriser plus d'activités avec les autres nouveaux arrivés, ceci devenant une forme de parrainage, de compagnonnage, une roue d'entraînement qui ne fera que mener à l'intégration.

Dernièrement, je fus interpellé par **une jeune soldate** qui me demandait ce que l'on faisait dans une autre unité. Ma question fut : « *pourquoi ?* ». Sa réponse fut claire et sans ambages : « *parce que je veux bien rester ici deux ou trois mois, mais ensuite j'en saurai assez et il faudra que j'aie voir ailleurs comment cela se passe* ». Les jeunes veulent « **tout, tout de suite** » ; ceci est incompatible avec les méthodes HR actuelles. Peut-être faudrait-il envisager des périodes de stage d'observation dans diverses unités et diverses fonctions et après revoir le jeune qui aurait le choix de sa spécialité. La Composante Navale a débuté cette méthode. Dans ce genre de processus, le **nombre de pertes** devrait être fortement **réduit** puisque la vision du candidat ne serait plus celle donnée lors du recrutement, mais la sienne.

Pour satisfaire les besoins et le « tout, tout de suite », augmenter le nombre de recruteurs locaux et accélérer la cadence pourrait être un plus. On dénombre **39 recruteurs dans les Maisons de la Défense** pour toute la Belgique. Leur mission est de permettre l'engagement final de +/- 2500 militaires par an. Entre des passages de visites dans les bureaux, les heures individuelles d'explications, les visites dans les écoles, les salons de l'étudiant, bourses de toutes sortes, etc ... comment peuvent ces 39 personnes assumer une telle charge. Si la division pure et dure est réalisée, chacun aura recruté 1 à 2 candidats par semaine. Soit, mais il y a lieu de tenir compte des abandons vu les délais d'attente, de l'élimination lors des épreuves de recrutement, l'attrition en cours de formation ; **cela fait énormément de monde à voir**.

Trois options à nos yeux. **L'augmentation des prestataires** peut aider, mais s'y opposeront la logistique (matériel et locaux) et la disponibilité ou l'envie du personnel pour muter dans ces fonctions difficiles.

S'inspirer des **méthodes appliquées en Grande-Bretagne** où les premiers éléments du recrutement sont externalisés, faits par screening informatique et les recruteurs locaux ne rencontrent plus que « ceux qui en valent la peine ». Les délais sont plus courts et les pertes moindre.

Enfin, on pourrait choisir une **méthode intermédiaire**, avec des tests informatiques pointus passés localement et un screening physique léger permettant de déjà d'éliminer tous ceux qui présentent des déficiences.

La Réserve pourrait, ponctuellement, venir **aider efficacement** tout en restant affecté aux unités d'origine. Ce fut presque réalisé dans les années 2000 quand le DNR de l'époque avait conclu que nous pouvions apporter une plus-value aux Maisons de la Défense. Après plusieurs sessions d'information et de formation, les intéressés reçurent l'agrément et... surprise, un avis d'affectation dans les dites Maisons. Bref, les Réservistes devaient muter et quitter leurs unités d'origine. Le soufflé se dégonfla immédiatement, chacun souhaitant apporter ponctuellement une aide et non en permanence.

Le manque de sous-officiers d'expérience est énorme. Il est demandé à de jeunes sergents de commander des sections (prévu ainsi) alors qu'il ne voient pas encore dans quel système ils doivent servir. Dans certains pelotons, ce sont des sergents ou premier-sergents qui font office de chef de peloton.

L'armée belge se veut pluraliste et engage des personnes venues d'ailleurs en Europe. Et si on **regardait ailleurs pour engager – temporairement** – des gens d'expérience. **THINK OUT OF THE BOX !**

MAIS les sacro saints statuts dans notre Armée font que tout nouvel arrivant doit reprendre en-bas de l'échelle, reprendre une PIM... et tutti quanti. On ne sait jamais qu'il coûterait trop cher ! Tenir compte de ses compétences et de la plus-value est peut-être un effort insurmontable.

Bref, à l'heure où nous cherchons des synergies avec les français, pourquoi ne pas **engager temporairement**, des sous-officiers en fin de contrat. Si ceci est envisageable pour la partie francophone, peut-être y aurait-il des potentialités du côté de nos voisins hollandais aussi ? **Ré-oxygéner le système pendant une dizaine d'années** de la sorte serait peut-être une opportunité.

Les départs ne sont que faiblement compensés. Le recrutement « ouvre des places » et quand le nombre de candidats est atteint, on avait tendance à fermer la porte sans tenir compte de l'attrition. Il semble que pour certains emplois la volonté soit de quand même appeler un léger surnombre.

Tout ce qui précède touche profondément nos collègues du cadre de carrière.

Côté Réserve, la situation est, soyons positifs, un peu meilleure. Nous avons la chance d'être moins nombreux, mais les *besoins* restent proportionnellement **tout aussi impressionnants**. Nous sommes +/- 6000 répertoriés dont 1800 actifs et il y a lieu d'ouvrir environ 420 places cette année. Notre chance est de ne devoir « que » donner la formation militaire puisque le reste vient en étant en rappel à l'unité d'affectation. Il ne faut donc « que » donner la PIM et l'IMS. Une expérience débute au CBOS (Centre d'instruction de base de Bourg-Léopold) où les Réservistes seront formés majoritairement par des Réservistes. Encore faut-il qu'au-delà du nombre de formateurs on y retrouve la qualité ; la volonté seule ne peut suffire.

Néanmoins, bon nombre de Réservistes et candidats souhaitent aussi **voir plus clair dans leur carrière**. On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre ! C'est pourquoi, avec quelques Réservistes en place, nous sommes allés à une journée d'incorporation **à la rencontre « des nouveaux »**. Nous les avons motivés à ne pas traîner dans leur formation et de faire le plus possible « dans la foulée » au lieu d'attendre quatre à cinq ans.

A l'instar de la Réserve Navale, côté **Composante Médicale** s'en est suivie une session de quatre heures au cours de laquelle fut présentée la Composante, ses unités et les activités. Ensuite, la **rencontre avec les POC's Réservistes** (chaque unité Med dispose d'UN Réserviste POC pour ses collègues – sorte d'entonnoir IN/OUT pour tout le monde) des différentes unités a permis de faire connaissance et de mettre en évidence les points essentiels à développer pour **être vite actif dans la Réserve**. L'avenir nous apprendra si cette méthode est payante. Elle a déjà le mérite d'exister et pourquoi ne pas **l'étendre aux deux autres Composantes restantes** !

Côté des Associations Nationales, les assemblées générales sont programmées fin juin. Au-delà les habituels points propres aux ASBL, il est prévu de nous présenter, la CIOMR, la CIOMR et la situation du jour pour les sujets brûlants du moment à savoir les modifications de statuts pour le personnel de Réserve ainsi que le memorandum « Réserve 2030 » en 10 points à présenter aux autorités. Vos représentants y seront, attentifs et un petit rapport suivra dans le prochain BAN.

La MOD et le CHOD communiquent beaucoup. Tout un chacun n'ayant pas l'opportunité de tout lire ou de trouver leurs messages, nous en diffusons ci-après, que ce soit en entier ou par extraits.

Bien que notre Cercle soit prêt, exit la session CADETS 20-21. Nous nous tournons résolument dans la **préparation de la session CADETS 21-22**. Celle-ci sera bien quelque peu repensée vu les circonstances sanitaires, mais devrait démarrer fin septembre. **Appel est lancé** à tous ceux, jeunes et moins jeunes qui souhaitent prendre en charge l'une ou l'autre activité. Notre S3 attend vos nouvelles idées.

Les travaux pédagogiques vont bon train et il s'avère que le recrutement de formateurs/trainers francophones est bien lancé pour l'**enseignement technique « Défense et Sécurité »**. Ici aussi, si vous vous sentez intéressé par des **prestations de rappel supplémentaires** auprès les jeunes de 4^e -5^e et 6^e qui souhaitent découvrir la Défense, lancez-vous ! Faites signe et nous vous donnerons toutes les informations pour vous inscrire.

Si le **21 Juillet** nous ne défilerons pas à Bruxelles, rien ne nous empêchera de pavoiser nos couleurs et de nous montrer dans nos villes et communes, voyez les agendas.

Si vous avez quelque chose à faire passer... c'est aussi par le BAN que cela peut passer.

Bonnes vacances à toutes et tous !



Allocution de la Ministre de la Défense

Ludivine DEDONDER
Ministre de la Défense

Le 25 mai 2021,



La Défense traverse en ce moment une période difficile. C'est pourquoi je tiens à m'adresser à vous tous directement car c'est ensemble que nous sortirons de cette crise. Dès à présent, nous devons nous serrer les coudes pour reconstruire ensemble la Défense de demain.

Ces événements qui vont à l'encontre de l'image du personnel de la Défense ne doivent pas entacher le formidable travail que vous accomplissez chaque jour.

VOUS êtes notre force et notre moteur. Vous qui chaque jour, défendez et portez les valeurs de notre département avec fierté, dans notre société. Vous qui avez travaillé jour et nuit pendant la période des attentats et pendant la crise COVID pour aider les autres et nous protéger. Vous, qui risquez parfois votre vie pour respecter votre serment et vos engagements, dans notre pays ou à l'étranger.

C'est avec cette toute grande majorité des 25.000 membres du personnel que nous allons lutter ensemble.

Apporter du soutien aux actes et pensées extrémistes violentes – de quelque bord qu'elles soient – est inacceptable. Cela est contraire aux valeurs de la Défense et aux principes de notre société démocratique.

Afin de faire le point brièvement sur la situation actuelle : des enquêtes internes et externes sont en cours et nous en attendons les premiers résultats très prochainement. Ceux-ci devront nous aider à identifier les lacunes, permettre de comprendre comment nous avons pu arriver à une telle situation et comment faire pour éviter que cela ne se reproduise. Nous collaborons également pleinement avec la Justice sur l'enquête afin de mettre rapidement fin à cette traque, et ce, sans victime ni blessé.

Des mesures de précautions ont d'ores et déjà été prises à l'encontre de personnes identifiées par le SGRS, en raison de leurs liens avec des mouvements extrémistes violents.

Les périodes de crises appellent à des mesures difficiles, j'en conviens, mais votre sécurité et celle de la population est primordiale.

Il est évident que des failles sont apparues ces derniers jours, ces derniers mois et ces dernières années. Une organisation responsable de la sécurité de notre pays et de sa population doit être en mesure d'exécuter ses propres tâches et procédures à tout moment, sans avoir à faire de compromis. Ces compromis doivent donc disparaître le plus rapidement possible afin de pouvoir à nouveau assurer la sécurité de notre population.

À nos jeunes membres, je souhaite vous dire que : les événements de ces derniers jours ne représentent pas la Défense que vous avez choisie et ce pour quoi vous vous êtes engagés. C'est ce nouveau souffle que vous apportez qui nous aidera à reconstruire la Défense.

Au personnel expérimenté : vous avez fait des sacrifices pendant des années, traversé des périodes difficiles et travaillé dur dans l'intérêt de notre pays et de sa population. Sachez que votre expérience, en témoignent vos médailles, est très précieuse.

Je compte sur vous dans le travail de transformation de notre armée.

Depuis le 1^{er} octobre, je travaille à la reconstruction de la Défense. Le chemin est encore long, mais nous sommes sur la bonne voie. Le gouvernement s'est engagé dans l'accord de gouvernement à réinvestir dans la Défense, à réinvestir en sa reconstruction. Ensemble nous y arriverons.

Néanmoins, dans cette reconstruction, il n'y a pas de place pour l'extrémisme violent, sous quelque forme que ce soit. Dans ce combat, je vous appelle à condamner toute forme de discrimination, racisme, sexisme, pour garantir une Défense forte, unie, inclusive et démocratique, tournée vers le futur. Cette Défense que vous portez par votre engagement et votre uniforme, avec fierté.



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse :

crmrlg@skynet.be

Flash Défense

*Suite aux événements internes de sécurité de ces dernières semaines, nous sommes en niveau de vigilance **BRAVO** ; ceci signifie, notamment, l'interdiction de circuler en uniforme de et vers les casernes, un contrôle renforcé aux entrées des quartiers, etc...*

A cela, et suite à divers nouveaux besoins, le CHOD lance un appel afin d'élargir les compétences au sein du service des renseignements. Cet appel est lancé TOUTES ARMES CONFONDUES, les compétences des individus étant la cible du recrutement.



FLASH DÉFENSE N° 10 - 1 juin 2021

Renforcement structurel du SGRS : une nécessité

Michel HOFMAN – Amiral – Aide de Camp du Roi – Chef de la Défense

Chers collaborateurs et collaboratrices,

Les événements des deux dernières semaines ont provoqué une véritable onde de choc à travers le pays et au sein de notre organisation. L'une des premières constatations faites est la nécessité de renforcer en priorité le personnel du Service Général de Renseignement et de Sécurité (SGRS). Ce renforcement s'inscrit pleinement dans mes priorités fixées précédemment, mais doit être accéléré pour le bon fonctionnement de la Défense. Nous voulons procéder de manière contrôlée et raisonnée.

Je lance donc un appel à tous les officiers et sous-officiers afin de soutenir le renforcement du SGRS. Nous recherchons entre autres :

- Des officiers et sous-officiers analystes pour la production de renseignements. Les domaines d'analyse sont divers : Politico-Militaire, CYBER, MR, AIR, NAV, CBRN,...
- Des sous-officiers documentalistes pour l'exploitation d'informations.

- Des sous-officiers pour la collecte d'informations personnelles (à Evere et dans les provinces).
- Des sous-officiers Branche 3 – Opérations pour appuyer les opérations du SGRS.
- Des officiers et sous-officiers pour la sécurité militaire.
- Des officiers et sous-officiers de la filière de métier CT (Télécommunication & Programmation).

Je suis pleinement conscient que cela ne fera pas du bien au sous-effectif actuel dans d'autres parties de notre organisation et ne simplifiera indéniablement pas la situation déjà précaire dans certaines unités. Dans les circonstances actuelles, nous devons l'accepter.

Je demande donc à chaque commandant à tous les niveaux de partager ce message et de soutenir les intéressés dans leur candidature.

Les sous-officiers ou officiers intéressés par les domaines du renseignement et de la sécurité militaire peuvent envoyer leur candidature par courrier à +DGHR-HRB-CAR-OFFR (DGHR-HRB-CAR-OFFR@mil.be) avec le sujet « appel SGRS » et avec les informations suivantes :

- Le grade, le nom, le prénom, le numéro de matricule, l'unité;
- Domaine privilégié au sein du SGRS (selon la liste ci-dessus et si connu);
- Connaissance de la langue anglaise (niveau, brevet, expérience);
- Une formation et de l'expérience dans le domaine de l'information sont certainement considérées comme une valeur ajoutée.

Compte tenu de la priorité élevée, l'objectif est de réaliser ces mutations dès que possible après la sélection des candidats.

Chers collègues, cet appel constitue une première action basée sur les leçons que nous tirons de cette crise. En cernant davantage ces leçons et en élaborant des mesures correctives ensemble, je suis convaincu que nous en sortirons aussi plus forts. Je vous demande une fois de plus de faire preuve de retenue dans vos commentaires et de travailler ensemble pour restaurer la confiance et l'avenir de la Défense.

En notre qualité de Cercle regroupant des Réservistes de tous grades et de tous horizons, nous nous devons de diffuser tel message.

La crise de la COVID vient de passer un nouveau cap. Que nous réserve la suite, personne ne le sait. Aujourd'hui, la Défense se fixe de nouvelles attitudes en fonction des décisions politiques MAIS AUSSI en fonction de SES convictions afin que tout un chacun puisse fonctionner au mieux au bénéfice de l'ensemble.

Le CHOD communique beaucoup et veille à diffuser l'information la plus exacte possible. Le FLASH ci-dessous, quelque peu édulcoré par votre serviteur, vous livre des éléments essentiels de ce début juin. Il va s'en dire qu'**au CERCLE**, nos activités militaires, associatives ou propres aux BELGIAN DEFENCE CADETS, vont évoluer, **notre planning revit !**

Avec l'accord du Comdt Mil Prov Liège, nous avons pu tenir notre dernière réunion de comité en nos locaux à Saint Laurent !

Mi-juillet, en fonction des évolutions, d'autres données pourraient voir le jour.



FLASH DÉFENSE N° 11 - 8 juin 2021

Covid-19 : des raisons d'être prudemment optimiste

Michel HOFMAN – Amiral – Aide de Camp du Roi –
Chef de la Défense

Chers collaborateurs et collaboratrices,

Permettez-moi de commencer ce Flash par un sincère "merci" ! Merci de vos efforts. Merci d'avoir respecté les directives au cours des seize derniers mois. Merci pour la flexibilité... Merci de vous être fait vacciner... A l'heure où la Défense est sous le feu des projecteurs dans quelques autres dossiers, rappelons-nous aussi que nous continuons tous à faire un excellent travail au profit de notre pays et de nos compatriotes. Je suis très fier de l'engagement de la Défense face à la crise Covid et j'espère que vous partagez ce sentiment.

L'évolution de la pandémie en Belgique continue d'aller dans le bon sens et le nombre de contaminations, d'hospitalisations et de décès diminuent de façon constante. 5,2 Million de belges ont déjà reçu au moins une injection. Ce sont là encore des signaux positifs permettant un nouvel assouplissement, comme annoncé précédemment.

Malgré toutes ces nouvelles positives, **la vigilance reste plus que jamais de mise.**

Le travail à domicile reste donc une obligation pour le personnel qui peut effectuer ses tâches à domicile. La Défense continue à promouvoir le télétravail dans le cadre du « New Way of Working ». C'est aussi pourquoi les mesures générales de prévention continueront de s'appliquer jusqu'au 21 juillet : se tenir à 1,5 mètre de distance, se laver les mains régulièrement, mettre un masque buccal, aérer les locaux, organiser de préférence des activités à l'extérieur, etc.

Le 9 juin n'est pas encore le moment approprié pour se serrer à nouveau la main, s'étreindre ou s'embrasser.

En raison de cette vigilance, il a également été décidé... que la MESA et les Quatre Jours de l'Yser se dérouleront selon une formule modifiée.

Les directives émises par le Comité de concertation pour l'ensemble de la population (compléter un Passenger Locator Form, réalisation de tests PCR, mise en quarantaine, etc.) sont bien entendu également valables pour le personnel de la Défense. ...

Nous pouvons donc annoncer les mesures suivantes :

- L'HORECA peut rouvrir à l'intérieur en respectant les règles s'appliquant également au secteur civil.
- Les réceptions et repas en salle peuvent avoir lieu avec un maximum de 50 personnes présentes.
- Pour les réceptions et les repas à l'extérieur le nombre de participants est limité à 200.
- Les repas de cohésion peuvent donc être organisés, mais les avis de la chaîne de prévention sont toujours obligatoires.
- Les activités de relations publiques et les cérémonies militaires sont autorisées (à l'extérieur) avec un maximum de 400 spectateurs, à condition que les règles applicables aux événements du secteur civil (bulles de quatre, distance de 1,5 m entre les bulles, ...) soient respectées et moyennant le respect de l'avis de la chaîne de prévention. Le nombre d'exécutants n'est pas limité.

- Les activités sportives sont autorisées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur ; si les activités sportives sont pratiquées à l'intérieur, cela n'est autorisé que dans une pièce suffisamment ventilée et aérée. Si un compteur de CO2 est présent, la concentration de CO2 ne peut dépasser le seuil de 900 ppm.
- Présenter les PhEF est autorisé à l'extérieur.
- Les masques buccaux peuvent être retirés dans les locaux à l'intérieur des bâtiments, à condition que toutes les personnes présentes dans le local aient été vaccinées.
- Lorsque tout le détachement a été vacciné et qu'un certain nombre de conditions supplémentaires sont remplies, une période de quarantaine à l'hôtel n'est plus obligatoire avant de partir en opération. Pour les grands exercices en Belgique et à l'étranger, la nécessité de mesures de quarantaine sera examinée au cas par cas par les autorités médicales et la chaîne de prévention. La Défense travaille également à une procédure pour être informée des vaccinations de son personnel et aura besoin de votre coopération pour ce projet.

Je voudrais finalement lancer à nouveau un appel urgent pour vous faire vacciner. Les vaccins sont sûrs et protègent bien contre la maladie.



Mythe ou réalité ? On verra !

De la responsabilité du supérieur hiérarchique lors de la commission, par ses subordonnés, de crimes de guerre

*LDV Nicolas BREUER
NavDet Prov Liège*

Nicolas Breuer est diplômé de l'Ecole Royale Militaire (139TAW), de la Solvay Business School (MBA) et de l' INSEAD (Paris) et membre de notre association.

Avant de rejoindre la 4CieRes (CRO) du 12/13Li, Nicolas était réserviste auprès de la Chaire géopolitique-relations internationales de l'ERM.



Vu ses études et activités professionnelles particulièrement orientées vers l'Est, il a été appelé à faire l'un ou l'autre travail de recherche et d'études relationnelles avec ces pays.

Après 2 années au 12 Li comme Br2 de la CRO, il a muté début de cette année chez NavDet comme ambassadeur de la Marine pour la Province de Liège.

Nous allons nous intéresser à un sujet un peu hors du commun mais présentant un certain intérêt juridique par sa complexité et son importance actuelle. Nous avons parfois entendu, par l'intermédiaire des médias, certains Officier de notre Armée parler de crimes de guerre commis par certains de leurs soldats en opération. Rappelons-nous tout simplement des scandales relatifs aux exactions des soldats en Somalie. D'aucuns se posent la question de savoir si le supérieur hiérarchique est responsable en toute circonstance du comportement de ses subordonnés. Nous allons tâcher, dans ce petit essai, de nuancer cette notion de responsabilité du supérieur hiérarchique.

Le problème de la responsabilité du supérieur hiérarchique est complexe. Il ne dépend pas d'une logique binaire de type « responsable » ou « pas responsable ». Il convient tout d'abord de définir certaines notions, dont la compréhension est impérative pour traiter de la responsabilité dans ce cas précis.

La première notion à définir est celle de supérieur hiérarchique. Selon l'article 5 de la loi belge du 14 janvier 1975, un militaire est supérieur hiérarchique d'un autre militaire s'il est revêtu d'un grade supérieur ou est plus ancien dans le même grade. Il est également important de citer l'idée de supérieur fonctionnel, c'est-à-dire revêtir une certaine

autorité dans le cadre d'une fonction particulière. Par exemple, un jeune capitaine-commandant, chef de corps à l'armée, pourrait être le supérieur fonctionnel d'un major (grade supérieur) rattaché à son corps. La notion de fonction prime sur le grade et ce dans le bien du service. Il n'est pas nécessaire de nous enfoncer plus dans les finesses de la hiérarchie militaire. Notons que le supérieur a des devoirs, définis par cette même loi, à laquelle je vous renvoie.

Un autre concept important est celui de crime de guerre. Ces crimes sont en fait des violations du droit dit de Genève (relatif à la protection des victimes d'un conflit et/ou du droit dit de La Haye (relatif aux moyens et méthodes de guerre). Les infractions, énumérées dans les conventions de Genève et en l'article 85 du Premier Protocole Additionnel aux Conventions de Genève, sont incriminées en droit belge ; on les retrouve à l'article 1 de la loi du 16 juin 1993.

Nous en venons maintenant au vif du sujet. La responsabilité du supérieur hiérarchique, lors de la commission de crimes de guerre par ses subordonnés, est soit directe, soit indirecte. L'incrimination est indépendante de la qualité de l'auteur (art 49 CG1). Dans le cas de la responsabilité directe, celui qui donne l'ordre, organise, prend part à ou encore incite à commettre ces crimes est responsable des actes perpétrés par ses subordonnés, et ce conformément à l'article 4 de la loi du 16 juin 1993. En ce qui concerne la responsabilité indirecte, on distingue la complicité et l'omission de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à l'infraction.

Si le supérieur était au courant du/des crimes et n'a pas pris de mesures visant à mettre fin à l'infraction, il est responsable des actes de ses subordonnés. Il y a deux tendances concernant l'information dont le supérieur devrait/pourrait disposer. Les Protocoles Additionnels aux Conventions de Genève énoncent qu'à l'impossible nul n'est tenu (article 86 paragraphe 2 du PA1, « selon le cas... »). La Cour Pénale Internationale va bien plus loin et énonce une obligation de s'informer dans le chef des supérieurs (article 28, paragraphe 1, « aurait dû savoir... »).

La responsabilité du supérieur hiérarchique est également engagée lorsqu'il existe un lien d'autorité effectif entre celui-ci et les subordonnés. Il y a un pouvoir de contrôle ; le supérieur a la capacité de mettre fin à l'infraction. Si le supérieur ne fait rien, il est punissable. De plus, le supérieur doit s'assurer que ses subordonnés connaissent leurs obligations au sens des conventions et protocoles (article 87, paragraphe 2 du Premier Protocole Additionnel aux conventions de Genève de 1977).

Ces conditions engageant ou non la responsabilité du supérieur hiérarchique ont été et sont toujours utilisées dans le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) pour juger les criminels de

guerre. Le cas du camp de concentration bosniaque de Celebici, situé à 50km de Sarajevo, est intéressant. Selon les critères cités auparavant, des militaires comme monsieur DELALIC (Commandant du 1^{er} Groupe Tactique bosniaque, opérant dans la zone où se trouve Celebici) et monsieur MUCIC (Commandant du camp de Celebici, de grade inférieur à DELALIC), ont été jugés. Le premier a été libéré, le tribunal ne pouvant établir le critère de contrôle effectif sur les hommes du camp de Celebici. Ce jugement a été confirmé en appel. MUCIC, quant à lui, a été condamné en sa qualité de Commandant du camp, pour les conditions de détention déplorables. Il a omis d'exercer son autorité dans le bien des prisonniers, c'est-à-dire, il a omis de contrôler ses subordonnés de manière efficace, permettant des pratiques moralement déplacées (viols, passages à tabac,...).

En conclusion, on remarque que la détermination des responsabilités est ardue car la responsabilité n'est pas objective. Il faut, en plus de l'élément moral (conscience de la faute), que certains critères soient remplis pour pouvoir parler de responsabilité du supérieur hiérarchique. Le jugement est à la discrétion de la chambre compétente, à la lumière des éléments avancés.

Une remarque intéressante est que, pour éviter les crimes de guerre par « manque d'information » dans le chef des supérieurs, le Premier Protocole Additionnel aux Conventions de Genève prévoit en son article 82 la formation de Conseillers en Droit des Conflits Armés ou CDCA. Nul Officier n'est supposé ignorer ces normes...

Je tiens à remercier, pour la relecture et correction de cet essai, monsieur Stéphane BOURGON du TPIY. Nous avons passé, lors du concours de droit international Jean PICTET 2003, des moments inoubliables et très enrichissants.

Réservistes attention !

Vous êtes RESPONSABLES
de votre carrière et de votre dossier.

Avec le logiciel HRM, votre DAES (ex-CSM) est votre référent de base.

Vous devez suivre vous-même votre dossier pour confirmer certaines opérations.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires !

Un réserviste à l'instruction

Sgt Jean-Philippe QUINTIN
3EMI



Jean-Philippe QUINTIN est Réserviste au 3EMI à Marche-en-Famenne. Entré à l'instruction en juillet 2019, au lieu de se laisser entraîner dans les dédales qui laissent cinq années pour fourbir la formation, il a « tout fait dans la foulée ». Dès son arrivée à l'Unité, il a tout fait pour prendre une part active aux activités. Après une année il devenait sergent. Il a déjà participé en renfort des cadres auprès des BDC à Liège.

Il vient, pendant un mois, de renforcer la PIM au 12/13Li à Spa. Il nous livre ici son témoignage.

Mon premier jour au 3EMI a eu lieu en novembre 2019, mon expérience au sein de La Défense n'en est donc encore qu'à ses débuts. Ma fonction actuelle étant Appui Médical, je n'ai reçu aucune formation particulière à ce jour que je puisse mettre en avant auprès de futurs soldats. Aucune spécialisation, je suis « Admin ». Alors, lorsque l'on m'a proposé de venir renforcer les cadres de la PIM Joint au 12/13 Li à Spa pour les 4 dernières semaines, j'étais un peu dubitatif. Qu'allais-je bien pouvoir transmettre ? Curieux, j'ai finalement accepté de relever ce défi !

Avant de démarrer l'instruction, je suis allé à la rencontre du Commandant Manset, qui dirigeait la 1Cie, ainsi que son adjoint, l'Adjudant-chef D. Je voulais savoir ce qui était attendu de moi pour m'y préparer au mieux ! Pour ce faire, ils m'ont donné les coordonnées de mon futur chef de PI, le Lt B., un « géniac » d'Amay. Prise de contact via email, simple et efficace pour savoir à quoi m'attendre la première semaine.

J'ai donc commencé par quelques cours de rattrapage en drill au sein de mon PI à Marche avant d'intégrer Spa. Ma dernière séance d'ant de mon instruction à Arlon, j'avais quelques problèmes de coordination à corriger avant de pouvoir, à mon tour, corriger les candidats.

29 Mars : premier jour à Spa ! La Covid étant de la partie, il manque déjà du personnel, notre six a été pris. Je me présente donc aux présents : le five, le chef V. du 12/13 Li et un autre responsable, un marin qui veut mettre pied à terre. Pas beaucoup le temps de niaiser, il

faut prendre les candidats en main. Accompagné du 2MR D., nous allons voir le peloton. Petite présentation de ma part, puis nous partons pour du drill sans armes (rappelez-vous, j'avais fait mes devoirs, heureusement).

Au cours de la semaine, nous avons été rejoints par deux Sgt du 3EMI, L. et M. J'étais censé les remplacer car ils devaient partir aux cours Ambulancier, d'où le but de mon renfort. La situation sanitaire étant ce qu'elle est, le cours a été postposé. Nous étions donc quasiment complets. L'entente était très bonne au sein des cadres et j'ai été très bien accueilli, je les en remercie d'ailleurs.



Au début de la PIM, les candidats étaient 40. Quand je suis arrivé, et jusqu'à la fin, **il n'en restait plus que 24.** Au fil des jours, je me suis familiarisé avec eux, leurs attitudes et leurs connaissances.

Motivation, (auto-)discipline et respect sont quelques traits qui avaient été travaillés avant que je n'arrive, mais qu'il a fallu pousser encore quelques steps plus loin. Les nuits ont été plus longues (ou courtes, cela dépend du point de vue) pour certains que pour d'autres.

D'ailleurs par le manque de discipline au sein du peloton, la PIM a dû être mise en suspens pour COVID. À force de se voir le weekend et de se mélanger dans les chambres malgré l'interdiction et les nombreuses règles, 10 personnes ont été testées positives pendant la formation. Nous avons donc fait une pause forcée du 27 avril après-midi (la semaine des examens) jusqu'au 10 mai. Malgré quelques lacunes, ils furent tous diplômés de la PIM Joint.

Ce qui m'a le plus marqué au sein des candidats est la comparaison qu'ils n'ont de cesse de faire entre eux ou avec un autre peloton PIM. Ils ont un commentaire à faire sur tout !

Malheureusement, les manières de les discipliner sont très restreintes quand on sait qu'ils ont un briefing des syndicats dès leurs premiers jours... Du coup, chaque jour ou presque, il y a une demande de VM quand on ne veut pas faire quelque chose. C'est aberrant. Le système doit être modifié, tout comme la cotation où plus rien ou presque n'est statutaire. Mais c'est un autre débat.



Là où les élèves étaient les plus motivés, c'était pendant les bivouacs. Ils s'y sont donnés à fond. Certains caractères plus réservés ont pu sortir un peu du lot, et nous montrer de belles choses. Malgré tout, une alerte en pleine nuit reste une alerte. Pendant l'une d'elles, j'ai dû récupérer deux élèves complètement gazés qui se dirigeaient vers l'ennemi car ils ne trouvaient plus leurs trous de fusiliers.

Lors de l'apprentissage en journée, avec les autres cadres, nous nous divisons par section pour que les apprenants puissent avoir chacun l'occasion de poser des questions et de pratiquer. Après, cela devenait une simple tournante. C'est aussi là que j'étais le plus à l'aise. Cela peut paraître contradictoire avec ma jeune expérience.

Je m'explique : comme je l'ai décrit, je suis un jeune réserviste. Mais malgré tout, j'essaie de participer à autant de choses que possible au sein de mon unité. Je ne viens pas pour faire de la figuration. Chaque exercice, chaque manœuvre, je fais ce que les collègues d'active font. Je mets les mains dans le cambouis. Je m'intéresse, j'apprends des autres. Du coup, expliquer et montrer le rôle de la sentinelle suivi d'une fouille ne m'a pas paru hors de portée. Par ailleurs, cette expérience a été très positive pour moi, et j'espère avoir été à la hauteur des attentes de mes collègues. C'est pourquoi j'aimerais encore avoir l'occa-



sion d'être cadre par la suite. Néanmoins, j'aimerais avant cela devenir trainer TCCC et suivre les cours instructeurs afin de partager de la meilleure manière qui soit et d'avoir aussi plus de légitimité.

De ma propre expérience, civile et militaire, **la pédagogie est bien souvent sous-estimée** et on pense que si une personne est experte dans son domaine elle pourra aussi bien l'expliquer. Faux ! Cela requiert des connaissances et une remise en question perpétuelle afin de correspondre au mieux au public cible.

Pour conclure ces quelques lignes voici une anecdote. Lors d'une séance de tir à Elsenborn, j'ai eu une discussion avec le six. Il m'a dit qu'il ne savait pas trop **comment** il allait **gérer les candidats avec** comme seul **renfort un réserviste**. J'ai été un peu interpellé, mais je ne lui en veux certainement pas. La raison est simple : la méconnaissance de la Réserve. Peu importe le lieu d'instruction ou le grade, on ne parle presque pas de la Réserve, de sa fonction et des possibilités qui en découlent. Qu'à cela ne tienne.

Nous pouvons le faire ! Mais pour cela, il faut montrer l'exemple, il faut arrêter de trop faire du « à la carte ». Vous participez à un exercice d'initiative ? Vous faites toute la durée du programme, point ! **Vous partagez votre expertise.** Il y a une séance de sport prévue le jour où vous devez vous rendre à votre unité ? **Allez-y, montrez-vous !** Ne dites pas, je viendrai après. C'est ce genre de choses qui font que **les stéréotypes ont la peau dure.** Le suffixe « de réserve » n'est plus obligatoire, mais quand un actif présente un réserviste à un autre actif, il va le préciser, c'est automatique. **C'est à nous de travailler encore plus dur pour gommer cette distinction.**



Personne d'autre que nous ne pourra pérenniser la Réserve et ce qu'elle représente. C'est-à-dire **des personnes motivées à débiter ou continuer une carrière au sein de la Défense,** et qui veulent partager leurs connaissances.

Chacun d'entre nous doit être la vitrine de la Réserve, son éclat !

Prestations de serment de Réservistes ou renouer avec certaines traditions

Col Dominique DI DUCA
POC Res 3EMI

La crise COVID a fermé pour près de quinze longs mois le livre des traditions dans certaines unités. Plus de lever des couleurs, plus de fastes, plus de repas de Corps,... A Marche-en-Famenne, le parade ground central ne se souvient plus d'un rassemblement d'une unité complète avec lever des couleurs.

Lorsqu'est apparue d'idée de renouer avec une tradition telle que la prestation de serment, l'unité médicale 3EMI a d'emblée décidé d'organiser une cérémonie afin, en même temps, de décorer des membres du personnel pour ancienneté et missions. Dans le cas d'espèce, les règles en vigueur demandent le port du masque et limitent à moins d'une heure la durée. RSM et EXO se sont donc penchés sur le scénario de telle sorte que celui-ci n'a pas dépassé 58 minutes !

Les Réservistes de l'unité furent conviés et représentaient 10 % des effectifs tant parmi les prestataires de serment que dans les pelotons constitués, en tête ou à l'intérieur et même comme photographe.

D'aucun pourront s'étonner de la présence des Réservistes à ce genre de manifestation. Et pourquoi pas ? En tout état de cause, la prestation de serment est un acte à caractère légal (Art 2 Décret 20 Jul 1831) qui marque une étape importante dans la carrière d'un militaire puisqu'il **s'engage sur son honneur**. De plus, être là avec nos collègues de l'active démontre une forme d'**intégration** et de **reconnaissance**.



« **Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge** »

Phrase unique qui résonne dans la tête de chacun



avant et pendant la parade. A l'appel de son grade et de son nom, il faut avancer en drill, seul devant tous, des doutes de coordination s'installent. Bras horizontaux, regard net, saluer le fanion aux couleurs nationales, saluer le Chef de Corps, ôter le gant droit, saisir le fanion de la main gauche, lever la main droite, prononcer la phrase du serment sans hésitation et de manière audible et effectuer l'ensemble des gestes et mouvements à l'inverse, OUF, pour le Med SLT FLORQUIN et Sgt QUINTIN comme tous les autres, cela s'est bien passé. Quand cela se passe lors des fastes, les familles sont conviées, ici la seule famille fut l'Unité.

Mais à y regarder plus près, on s'aperçoit que pas mal d'entre nous ne l'ont jamais fait. **L'avez-vous seulement fait ?** Peut-être pourriez-vous vérifier dans votre dossier militaire si cette « case » a bien été remplie et en cas de réponse négative, entreprendre les démarches pour le faire.

Si vous changez de catégorie, il faudra y repasser. Vous étiez volontaire de carrière, vous aviez presté serment. Vous avez démissionné, vous êtes passé dans la Réserve et, après rengagement, avez été repris comme Sous-Officier de Réserve. Vous devrez donc prêter serment à nouveau.

Le nouveau Caporal de Corps – 1CC CHALET – fut aussi mis en place.

La veille, les intéressés avaient participé aux répétitions nécessaires et dès le petit matin étaient à pied d'œuvre pour accomplir la prestation au mieux.

En après-midi, tous ont assisté à un briefing de DGHR sur le devenir de l'unité – fusion et mise en place du 23Bn Med – à l'horizon 2022.

Autobus & bottines : la distribution des nouvelles bottines en pratique



Au début de cette année, vous avez reçu les informations concernant les nouveaux articles disponibles au Bemilshop. Ce sont les nouvelles bottines Meindl qui emportent le marché. A la fin du mois d'avril, nous attendons les premières livraisons. Après la constitution d'un

stock suffisant, débutera une distribution graduelle qui prendra cours en juin. Attention ! Il est important d'essayer les bottines avant de pouvoir les commander.

Bus d'essayage vs Fitbus : l'essayage est un MUST

Contrairement à l'ancien Collibus (Milshop sur roues) vous pouvez faire vos essayages dans le Bus d'essayage et le Fitbus. Si vous souhaitez acheter l'article, la commande se fait en ligne via le Bemilshop.

Bus d'essayage (PASBUS)

Ces deux bus roulent en fonction de l'incorporation décentralisée et se déplacent dans tous les quartiers où se fait l'incorporation. La planification des passages des bus d'essayage dans votre quartier peut être consultée sur l'Intranet de la Défense. Vous pouvez également y aller pour la prise de mesure SD (sur rendez-vous).

FITBUS

Le Fitbus est une remorque convertie de Katoen Natie dans laquelle vous trouverez tous les articles disponibles du Bemilshop et ce dans toutes les tailles, inclus le set du Service Dress. Pour tous les articles liés à la taille, il est donc nécessaire de rentrer dans le Fitbus car le retour en raison d'une mauvaise taille ne sera plus possible.

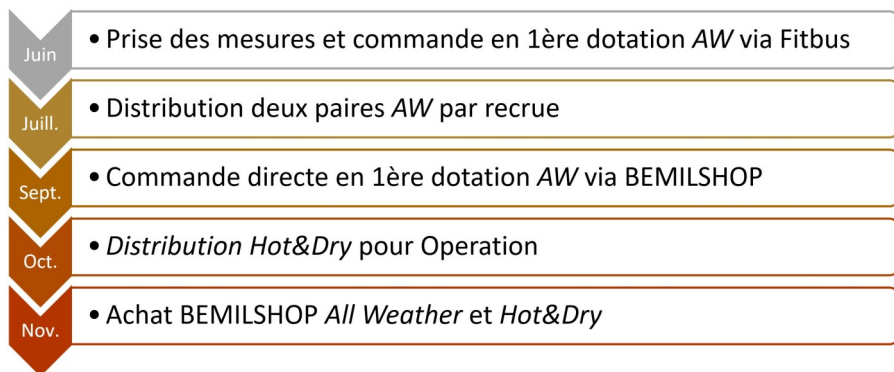
Ce bus fait une visite programmée, mise en place par la cellule de pilotage Stockage & Distribution +MRSYS-S-SOD (mrsys-s-sod@mil.be), dans tous les quartiers de la Défense. Chaque soldat pourra essayer des vêtements et des équipements, aux dates annoncées, puis commander la bonne taille sur BEMILSHOP. Avant la fin de l'année, le calendrier du Fitbus pourra également être consulté sur le BEMILSHOP.

Essayer c'est un MUST

Aucun de nos deux pieds ne sont les mêmes. Il est donc important que vos bottines taillent correctement car des chaussures mal ajustées garantissent une sensation d'inconfort. A partir de juin, commencera la distribution du modèle Meindl. **Avant de pouvoir passer votre commande, vous devez ajuster vos bottines efficacement, à l'aide des conseils et connaissances du personnel du Bus d'essayage ou du Fitbus. Aucun échange ne sera possible par la suite.**

Les nouvelles recrues recevront deux paires de All-Weather (AW) en dotation initiale après avoir pris leurs mesures dans le Bus d'essayage.

Chaque soldat reçoit une paire de All-Weather (AW) en première dotation, après avoir pris ses mesures via le Fitbus.



Référence HAIX - Meindl :

Les mesures effectuées via le Bus d'essayage et le Fitbus permettront d'établir un tableau de taille Meindl, qui servira de référence pour la comparaison au tableau de taille HAIX. Vous pourrez consulter cette liste de référence à partir de septembre 2021 (TBC) sur la boutique en ligne Bemilshop.

Brun ou noir ?

Les bottines ont été mises en circulation en deux couleurs différentes. Selon votre unité, une paire de Meindl brune ou noir vous sera distribuée en première dotation.

• **Recrues** : Chaque recrue obtient DEUX paires de AW Brunes.

Les nouvelles recrues reçoivent après la prise des mesures via le Bus d'essayage, deux paires de AW BRUNES en première dotation, à l'exception des recrues de la **COMOPSNV**, elles obtiennent DEUX paires de AW **NOIRES**.

- Chaque soldat de **COMOPSNV** et du **MDPN** reçoit une paire de AW **NOIRES**.

- **Tous les autres soldats et réservistes actifs** reçoivent une paire de AW **BRUNES**.

- Chaque soldat reçoit un produit d'entretien « **Sportwax** » qui permet un entretien optimal de la chaussure. Lors de l'utilisation de la cire Sportwax, le cuir devient plus lisse et plus foncé! N'oubliez donc pas de la commander lorsque vous commandez les bottines.

Attention : Sur le BEMILSHOP, vous pourrez choisir à la fois le brun et le noir, alors assurez-vous de choisir la bonne couleur, celle cohérente avec votre unité !

Distribution via TRADE Ops

A partir de fin septembre, vous pouvez obtenir une autorisation via le J4, pour une paire de Meindl d'une durée de vie de 3 ans. Le J4 attribuera le Meindl approprié en fonction du type d'affectation :

Hot&Dry :

- Exactement la même chaussure que le All-Weather, mais sans Gore-tex
- pour environnement sec et chaud

All-Weather :

- pour climat modéré et/ou humide

JungleBoot :

- une chaussure noire, avec des trous de drainage
- pour environnement de jungle

Remarque : Cette distribution ne s'applique pas aux forces rétroactives et s'applique donc qu'aux contrats commençant à partir **d'Octobre 21**.

Je souhaite acheter une paire de Meindl

À compter de novembre, tous les militaires et réservistes actifs pourront acheter maximum UNE paire de Meindl via le BEMILSHOP.

Types : All-Weather Brun, All-Weather Noir ou Hot&Dry

Prix : 120 €

Limite quantitative : maximum une paire par an (AW ou H&D)



Nous avons besoin de votre cotisation pour soutenir notre action !

*Pour rester membre du Cercle,
Pour être informé des activités,
Parce que simplement vous êtes...
... Militaire de Réserve*

virez, dès aujourd'hui, votre **cotisation 2021**
de **16,00 €** sur le compte

IBAN : BE73 0000 3936 8660
BIC : BPOTBEB1

*du Cercle Mil Res Liège
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE*

Communication : Nom, Grade et N° Mat

Coup d'œil dans le rétroviseur

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président

Les 3 et 4 juin 1994, le Cercle fêtait son 60^{ème} anniversaire.

Au programme :

Le 3 juin en soirée, concert au Conservatoire de Liège par la musique de la Force Navale.

Le 4 juin, cérémonies en la Cathédrale Saint Paul et au Monument National à la Résistance, en soirée repas de gala.

Voici quelques photos du repas soirée.



En ouverture du concert, le Général-Major DASSY, Commandant de la Circonscription Militaire pour la Région Wallonne, prononça le discours dont vous allez trouver en page suivante le fac-similé issu de notre revue le BAN de juin 1994 .

Le 30 juin de la même année, le Général devenait Commandant de l'Ecole Royale Militaire.

*Message du Général-Major Dassy,
Commandant la Circonscription Militaire pour la
Région Wallonne,
à l'occasion de notre 60^e anniversaire.*

Fêter en cette année 1994 soixante années d'existence et cinquante années de participation à la paix en Europe occidentale doit procurer à coup sûr beaucoup de joie à tous les Officiers de Réserve du Cercle Royal de la Province de Liège.

Certains pourraient considérer dans un sentiment de frustration que la page est tournée, que la race de ces Officiers de Réserve est en train de s'éteindre avec la suspension du service militaire obligatoire.

A ceux-là je répondrai qu'une autre période va s'ouvrir où les futurs Officiers de Réserve devront avoir plus d'engagement encore que par le passé. Cette période se caractérisera par un "volontariat" réel qui pourra se manifester même en temps de paix dans le cadre des nouvelles missions actuelles et futures des Forces Armées.

Encore un défi, un de plus !

Je salue en tout cas TOUS les Officiers de Réserve et ceux de Liège en particulier, en proclamant une fois encore que le double métier qu'ils exercent force l'admiration et le respect de toute la communauté militaire professionnelle.

Mes félicitations spéciales s'adressent aux organisateurs de ce concert (*).

Bonne année 60 - 50.

*Général-Major J. Dassy
Commandant la Circonscription
Militaire pour la Région Wallonne*

(*) NDLR : Notre concert du 3 juin à 20 heures, donné par la musique de la Force Navale au Conservatoire royal de Liège.

Samedi 29 mai 2021 : Visite culturelle : d'une rive à l'autre !

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

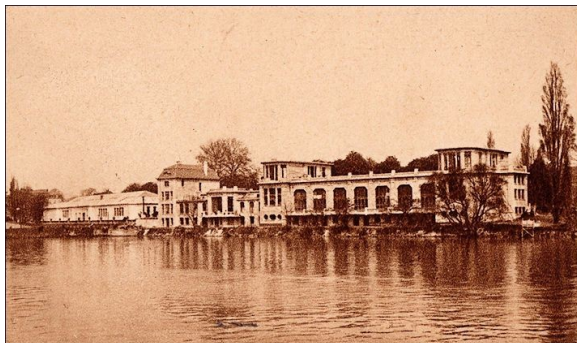
Cette activité, à cause des mesures sanitaires, avait déjà été reprogrammée à trois reprises. Au départ, elle devait consister en une visite du quartier de Droixhe, mais les travaux actuels du tram ont rendu le quartier peu accessible. Tant et si bien que nous avons été dans l'obligation de changer notre fusil d'épaule ; nous n'avons pas perdu au change, puisque ce sont les alentours du Palais des Congrès qui ont retenu toute notre attention, de là la dénomination de l'activité : « D'une rive à l'autre ». En effet, cet environnement renferme toute une série de lieux et monuments remarquables.

Heureusement que les mesures sanitaires pour les activités culturelles acceptaient, à ce moment-là, 50 personnes en extérieur, avec bien sûr le respect des distanciations sociales, si bien, que nous étions 27 pour cette fin d'après-midi sous un soleil printanier déjà bien ardent ... comme la ville du même nom.

La visite a pris le départ sur l'esplanade devant le Palais des Congrès, pour ensuite passer par le pont Albert Ier et revenir au lieu de rassemblement en empruntant la passerelle « La Belle Liégeoise ».

Ici, je vous fais part de quelques anecdotes sur l'itinéraire que nous avons suivi.

Le Palais des Congrès



A cet emplacement se trouvait « Le Mosan » qui était à la fois un restaurant, une brasserie et une salle des fêtes. Il fut construit à l'occasion de l'exposition universelle de 1905 et démolit en 1955 pour donner place à construction actuelle.

Place d'Italie

Anciennement dénommée place de l'Acclimatation, elle prit le nom « d'Italie » en 1918 en l'honneur de ce pays qui refusa de prêter main forte à l'Allemagne.



Le grand immeuble de la place d'Italie

Pour son 20^{ème} anniversaire de mariage Camille Damman, l'architecte du building, se rendit au Havre pour dîner à bord du transatlantique « Normandie », très impressionné par le bateau, il reproduisit le château avant du paquebot comme structure du building, 1936.

Le pont Albert Ier

Il était alors appelé pont de Commerce (en écho au *bassin du Commerce*, qui occupait l'actuel site des *Terrasses*, à l'entrée du pont sur la rive gauche de la Meuse), et un droit de passage de trois centimes était imposé pour quiconque désirait traverser. En 1903, la ville de Liège rachète ce droit de péage, et, dès 1905, dans le cadre de l'Exposition universelle, un nouveau pont est construit pour répondre au trafic grandissant.

En 1940, le pont est saboté pour ralentir l'avance allemande. Il est alors remplacé par une passerelle provisoire. Le nouveau pont, désormais appelé Albert I^{er} en hommage au roi chevalier, est reconstruit en 1957, sur des plans de l'architecte Georges Dedoyard.

Le port des yachts

Dans le cadre des travaux de rectification du tracé de la Meuse et de ses bras et des transformations importantes opérées par Hubert-Guillaume Blondin à la fin du XIX^e siècle, avec notamment la création



du parc d'Avroy, de l'avenue Charles Rogier, des Terrasses et du boulevard Frère-Orban, un chenal portuaire est aménagé en 1878 le long du redressement de la Meuse. Ce chenal séparé de la Meuse par une jetée servant de débarcadère était réservé aux bateaux transportant des marchandises.

À la suite des crues de l'hiver 1925-1926, de nouveaux travaux d'approfondissement, d'élargissement et d'endiguement du fleuve ont entrepris, de plus un pont-barrage est construit en 1930, dans le cadre de l'Exposition internationale de l'Eau, au niveau de l'île Monsin, zone qui accueille, dès 1937, le port autonome de Liège. Ce pont-barrage permet de remplacer plusieurs écluses situées en pleine ville et de stabiliser le cours de la Meuse. Ces nouveaux aménagements rendent obsolètes le chenal et ce dernier est comblé dans les années 1930 hormis une partie en prévision d'y établir un port de plaisance.

Le plongeur

Cette sculpture, de l'artiste roumain Idel Ianchelevici, avait été commandée pour l'Exposition de l'eau de 1939 où elle surplombait la piscine du Lido à l'entrée du canal Albert.

L'exposition fut démontée et vu son succès, la réplique du plongeur fut achetée par la ville qui décida d'en construire une copie en matériaux plus durables (l'original était en terre-plâtre).

Survient la Deuxième Guerre mondiale et le Plongeur se retrouve dans les caves du Palais des beaux-arts d'où il ne ressort qu'en 1998.



L'œuvre reconstituée d'après des documents d'époque est installée à la pointe du port des yachts² dans l'axe du boulevard Piercot et inaugurée en 2000.

L'arc en acier peint, d'un rayon de 10 m, d'un poids de 3,5 tonnes ; le plongeur mesure 3,20 m, pèse 80 kg et est construit en polyester creux sur structure métallique.

Monument aux défenseurs des libertés liégeoises

C'est un ensemble de cinq grandes stèles en marbre noir, longées sur un côté par un ensemble de croix en bronze doré. Sur la première face, neuf dates sont inscrites sans aucune autre précision, sous l'inscription en lettres d'or "*Liège à ses enfants morts pour elle*".



Statue équestre du Roi Albert 1er



En contrebas du Pont Albert 1er et en bordure de la Meuse, on découvre une statue équestre du Roi Albert 1er. Inaugurée en septembre 1964 par le Roi Baudouin, cette œuvre est due au sculpteur Charles Leprieux. Elle a bénéficié d'une restauration en 2000. Un bel hommage.

L'arbre et son ombre

Matériaux : 13 arbres, 14 surfaces pavées (L 62,5, l. 14 m)

L'œuvre de Dutrieux se mesure à un site difficile : « concurrence » de nombreuses œuvres d'art autour du pont, envahissante voie rapide qui coupe le site des habitations. Mais ce n'est pas le genre de contexte qui décourage l'artiste : au contraire. Ainsi, conscient que son œuvre pourrait ne pas être perçue comme telle, il ne manifeste pas d'autre espoir que de la voir expérimentée au moins comme une promenade. Ses matériaux et ses dimensions l'associent plutôt, en effet, à ce type d'expérience. Seul le promeneur attentif — ou averti par la présence

d'une plaque explicative en Braille — pourra mieux goûter à cette œuvre de haute densité poétique.

Dans une ample courbe du fleuve, 13 arbres de 7 essences différentes, choisies entre autres en fonction d'impératifs plastiques, comme la couleur et la forme du feuillage, sont plantés selon une disposition qui, en braille, écrit le mot «arbre». Les 14 zones pavées affectent la forme d'ombres d'arbres ; en braille, elles se lisent "ombre". D'un bout à l'autre du mot ; ces ombres de pierre sont orientées comme des ombres réelles à différents moments de la journée.



L'héliport



Construit en un temps record (100 jours) l'héliport fut inauguré le 23 septembre 1951, y atterrissaient des Sikorsky S-58 (12 passagers) assurant des liaisons internationales avec les Pays-Bas et l'Allemagne. Pour la petite histoire, c'est le père de notre Past-Président André Michel (†) qui assurait la vérification des passeports

en tant que Gendarme. Ce sont les liaisons rapides TEE puis TGV qui ont mis fin à l'utilité de l'héliport de Liège.

La Belle Liégeoise

L'idée de la construction d'une nouvelle passerelle enjambant la Meuse à cet endroit se fait dans le cadre de la transformation du quartier des Guillemins. En effet, le quartier est complètement transformé : constructions de la nouvelle Gare des Guillemins et de la Tour Paradis, nouvelle place des Guillemins, future esplanade allant de la gare au fleuve et rénovation des quais de Meuse dont le quai de Rome. Cette transformation va s'accompagner de la volonté de relier ce nouveau

quartier à la Médiacité en passant par le parc de la Boverie où se situe le musée de La Boverie inauguré aussi en mai 2016. Après en avoir débattu, la ville de Liège décide de baptiser cette passerelle *La Belle Liégeoise*, surnom d'Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, femme politique liégeoise, personnalité marquante de la Révolution française et féministe. Elle vécut à Marcourt (chez sa mère), Xhoris (chez son père) et Sougné-Remouchamps avant de sillonner l'Europe et d'aboutir à Paris.



La tour cybernétique Nicolas Schöffer

En 1961, lorsque la Ville de Liège décide d'implanter une œuvre de l'artiste franco-hongrois Nicolas Schöffer, elle fait "une opération de prestige destinée à lui donner une image de marque très caractéristique".

Le père de l'art cybernétique érige aux abords immédiats du Palais des Congrès de Liège, dans le site classé du Jardin d'Acclimatation et du Parc de la Boverie, son œuvre la plus monumentale et la plus sophistiquée dans son fonctionnement.



La tour cybernétique est une sculpture abstraite de 52 mètres de haut qui se compose d'une ossature aérée en tubes d'acier. Cette ossature, munie de pales,

de formes et de dimensions variées, se mue grâce à des moteurs actionnés par un cerveau électronique. Outre la structure métallique, le fonctionnement d'ensemble du dispositif cybernétique repose sur trois organes : un système d'éclairage, un système de sonorisation, et, régissant le tout, un cerveau électronique qui déclenche trois types d'action : mouvement, musique et éclairage de la tour.

Voilà un petit aperçu de cette visite culturelle « D'une rive à l'autre ». Profitant de cette belle après-midi et de l'ouverture des terrasses de l'hôtel Van der Valk-Congrès, nous nous sommes assis pour déguster l'apéritif du soir.

Samedi 10 juillet 2021 : Commémoration à Géromont



Sous les auspices de l'administration communale de Comblain-au-Pont, le Cercle Historique des Anciens Sous-officiers d'Ourthe-Ambève organisera le **samedi 10 juillet 2021** (pour autant que les mesures sanitaires du covid nous le permettent) la commémoration annuelle de la rafle de Géromont par les nazis ainsi que la mise à l'honneur des agents parachutistes du S.O.E., des agents du S.R.A. et des P.A. du F.I.

Cette commémoration aura lieu, comme chaque année, sur le site d'une des plus importantes bases de la résistance de la région, d'où sont partis les premiers messages de la résistance vers Londres et lieu de la rafle organisée par les nazis. C'est notre manière de faire en sorte que l'héroïsme de ces hommes et ces femmes qui ont donné leur jeunesse, et parfois leur vie, pour la cause de la liberté dans cette lutte du bien contre le mal, ne tombe pas dans l'oubli.

Un monument à la mémoire des Géromontois morts par la barbarie nazie sera également inauguré.

Adresse du jour : Salle de la jeunesse à Géromont, rue Bôvire à 4170 à Comblain-au-Pont.

Timing :

13h30 : réception des autorités et des convives.

14h00 : départ du cortège vers le square de la résistance, lieu de la cérémonie, où auront lieu les discours, les dépôts de gerbes aux deux monuments et où seront joués les sonneries et les hymnes.

Après la clôture de la cérémonie par le Bourgmestre, nous redescendrons en groupe à la salle de la jeunesse où un vin d'honneur sera offert par l'administration communale.

Infos : Christian Simon, Président du C.H.A.S.O.O.A.
GSM 0472/532.008 – simonchris50@gmail.com

**Dimanche 12 septembre 2021 à 10 h 30 ou 12 h 00 :
BBQ des familles précédé d'une promenade apéritive**



Date : dimanche 12 septembre 2021.

Heures de RV :

- 10 Hr 30 pour la promenade apéritive et le BBQ
- **ou seulement à 12 Hr** pour le BBQ uniquement

Lieu de rendez-vous :

Chez notre S5, Cdt Hre Paul Scimar, Rue Fernand Huet, 49 à 4053 Embourg.



Qui : les membres du Cercle et leurs familles.

Intérêt : se retrouver pour encore un peu prolonger la douceur des vacances.

La promenade apéritive :
dès 10 heures 30

Quelques 5 km émaillés de dégustations de vins et fromages.

Le BBQ : *dès 12 heures*

Paul nous fournira la viande et sa cuisson ainsi que les pommes de terre.

Vous apporterez pour la **mise en commun** : des salades réalisées et des boissons. Les desserts sont les bienvenus également !

PAF :

20 € par personne pour la promenade apéritive et le BBQ

15 € par personne pour le BBQ seul.

A virer sur le compte BE73 0000 3936 8660 du Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE. Communication : BBQ du 12 septembre 2021 + détails (Nbr total de Pers x+y, x promenade, y BBQ).

Tenue : Tenue décontractée adaptée à la météo (repas en sous-sol).

Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de BPost au Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège Quartier Médecin Lieutenant Joncker, Rue St Laurent, 79 à 4000 LIEGE ;
- Via notre site web : www.crmrlg.be ;
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be ;
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93.

S'inscrire avant le 30 août 2021



Dimanche 26 septembre 2021 : Parcours aventure au Fort de Barchon

Quoi : 3 heures de parcours aventures corde dans le fort, encadré par des moniteurs.



Pour qui : Membres du CRMRLg et leur famille (enfants à partir de 15 ans)

Où : Au fort de Barchon, Rue L. Jungling, 2 - 4671 BARCHON

Quand : Dimanche 26 Septembre 2021 dès 9 heures.

PAF : 15€/participant

Tenue : sportive et adaptée à la météo du jour.



Inscription :

Possibilité d'un pain saucisse en fin d'activité (5 €/participants en plus)

- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0495 / 90 30 58



S'inscrire avant le : 03 septembre 2021

Samedi 30 octobre – Tir de Police

Date : samedi 30 octobre 2021.

Heures : de 0830 Hr à 1230 Hr.

Lieu de rendez-vous : Centre de Maîtrise de la Violence (CMV) de la Zone de Police (ZP) de Liège, rue Bodson, 100 à 4030 Grivegnée.

Qui : UNIQUEMENT les militaires de Réserve membres du Cercle et en ordre de cotisation pour 2021.

Ce que nous fournissons :

Armes (pistolet) et munitions **(9 mm)** – *pas d'armes personnelles.*

Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*

Protections visuelles et auditives (*vous pouvez apporter les vôtres*).

Les tirs :

Ce sera une surprise concoctée par les moniteurs du centre !

Tenue :

Tenue militaire de campagne (**DE PRÉFÉRENCE**)

Tenue adaptée au tir

Prévoir une ceinture pour le port de la gaine.

Comment s'inscrire :

Paiement vaut inscription

30 € par tireur IBAN : BE73 0000 3936 8660 (BIC : BPOTBEB1)

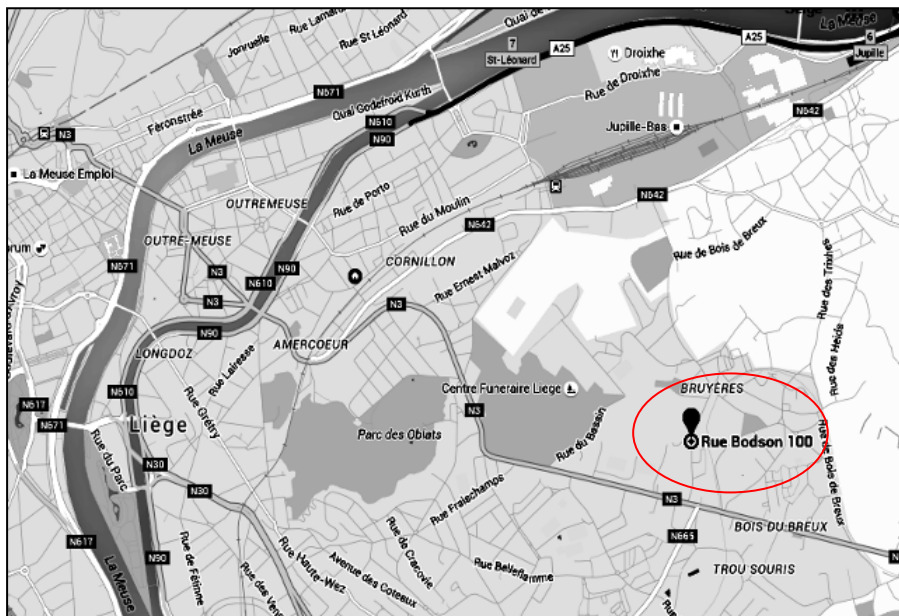
de Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Tir du 30 octobre 2021 + nom du membre

Limite d'inscription : 18 octobre 2021



Situation du stand dans la région liégeoise



Samedi 13 novembre — Repas de Corps-Ladies Night

Le Colonel DI DUCA Dominique, Président du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, et les membres du Comité ont le plaisir d'inviter

les Militaires de Réserve et leur partenaire
au Repas de Corps – Ladies night du Cercle
qui se tiendra le

samedi 13 novembre 2021 à 19 Hr 30

au restaurant « **La Bergerie** »

Rue des Cailloux, 83 - 4000 Liège (Cointe)
à côté du monument interallié.



Parking :

Aisé près du monument interallié de Cointe.

Paf :

55,00 € par personne au compte IBAN : BE73 0000 3936 8660 du Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège avec la mention : «*Repas de corps 2021*».

Tenues :

Pour les Mil Res : Tenue bleue (épaulettes dorées et DH grands modules) – Spencer (DH petits modules) – Service-dress (chemise blanche, cravate noire, DH grands modules) – Smoking – Complet veston sombre.

Pour les dames : tenue de circonstance.

Limite des inscriptions :

Faire parvenir votre inscription avant le 04 novembre 2021.

Lors de l'inscription : merci de bien mentionner le nombre de personnes

Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de BPost
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Durant l'apéritif et le repas : projection des activités de l'année écoulée.

Ambiance 2019



Jeudi 18 novembre — Assemblée générale CRMRLg



CONVOCAATION

L'Assemblée Générale annuelle statutaire (AGAS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra le **jeudi 18 novembre 2021 à 19h45** (précise).

Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 LIEGE
dans les locaux du Cercle : Bloc C (Couvent)

Le port de la tenue militaire est hautelement souhaité : Tenue de ville (service-dress)

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'AGAS 2021 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGAS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Rapports d'activités ;
- Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2021–novembre 2022 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2021–novembre 2023 ;
- Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice novembre 2021 – novembre 2022 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGAS 2021 par le bureau ;
- Fin de l'AGAS 2021 ;

**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE
AVANT LE 10 NOVEMBRE 2021**

➔ MEMBRES DU COMITÉ SORTANTS ET RÉÉLIGIBLES

Le mandat de ces personnes se termine en novembre 2021 :

- Col DI DUCA Dominique
- Cdt HENNIQUIAU Serge
- Cdt LOUREAU Serge
- Col ROUSSEAU Philippe
- Cdt VANDERVELDEN Bruno

Ils peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat novembre 2021 – novembre 2023 auprès du S1 (adresse du Cercle).

AVANT le 10 NOVEMBRE 2021

➔ MEMBRES QUI SOUHAITENT ENTRER AU COMITE :

Pour un mandat de novembre 2021 à novembre 2023, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle).

AVANT le 10 NOVEMBRE 2021

➔ LES ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DES MEMBRES :

Doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle).

AVANT le 10 NOVEMBRE 2021

➔ Possibilités d'inscription

- Via le courrier de BPost (Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège – Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE)

- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Lors de l'inscription, merci de nous communiquer le n° d'immatriculation de votre véhicule ainsi que votre n° de carte d'identité pour l'entrée au quartier.

ELECTION DU PRESIDENT DU CERCLE ROYAL DES MILITAIRES DE RESERVE DE LA PROVINCE DE LIEGE

APPEL A CANDIDATURE

Notre Président, le Col (R) Dominique DI DUCA, termine son mandat de président à l'issue de l'Assemblée Générale du jeudi 18 novembre 2021.

Il est fait appel à candidature(s) pour le mandat de président novembre 2021 – novembre 2023.

Le nouveau président doit répondre aux critères suivants :

La candidature doit parvenir au bureau du Cercle **AVANT le 10 Novembre 2021** (les candidatures au poste de président du CRMR Prov LIEGE sont publiques - non secrètes).

Extraits des statuts et du règlement d'ordre intérieur :

Article S.08.1 :  **TENEZ COMPTE DE L'EVENTUELLE MODIFICATION DES STATUTS**

Le Président doit être membre affilié et si possible Officier Supérieur de Réserve.

Article R.02.2.a :

Membre affilié : Mil Res belge soumis à des obligations militaires et inscrit régulièrement au CRMR Prov LIEGE.

Article S.08.2 :

Le Président est élu par le Comité à la majorité des deux tiers des voix exprimées. Son mandat est de deux ans et est renouvelable.

Article R.04.1.b : Les années correspondant à la fin du mandat du Président, les membres du Comité se réunissent de suite après la fin de l'AG, aux fins de procéder à l'élection du nouveau Président ou à la re-conduction du Président en exercice dans ses fonctions. Cette séance spéciale est présidée par le doyen d'âge des membres du nouveau Comité.

Article R.06.1 : Les candidatures doivent être introduites au Comité par écrit et parvenir au S1 avant le ...« le 10 Nov 2021 »...

Article R.06.2 : Le Président est élu par le Comité en son sein, parmi les candidats, à sa première réunion suivant l'AG.

Concrètement :

L'élection du Président du Cercle se fait à bulletin secret, immédiatement après l'AG, et pour les seuls membres du Comité.

Si le candidat à la présidence du Cercle est déjà membre du Comité, l'élection est dite simple (élection directe par ses paires)

Si le candidat à la présidence du Cercle N'est PAS membres du Comité :

- Dans un premier temps, il doit postuler pour un mandat au sein du Comité.
- Il doit être élu au Comité par l'AG.
- Il devra avoir postulé comme candidat à la présidence du Cercle.
- Ce sera ensuite l'élection au deuxième échelon par les membres du Comité qui désigneront le président du Cercle pour un mandat de deux ans.

Toutes les candidatures doivent parvenir à :

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

Officier S1

Quartier Médecin Lieutenant Joncker

Rue Saint Laurent, 79

4000 LIEGE



**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93
Site Web : www.crmrlg.be
Courriel : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES

Lundi, mercredi et vendredi
de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Pour la cotisation et la participation aux frais des activités
IBAN : BE73 0000 3936 8660

Cotisation annuelle : 16 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

Commandement Militaire de la Province de Liège

Quartier Lieutenant Médecin Joncker - Rue Saint-Laurent 79 - 4000 Liège
Tél : 02.442.85.28

Union Royale Nationale des Officiers de Réserve de Belgique a.s.b.l.

Quartier Prince Albert -Rue des Petits Carmes 24 Bte 1 1000 Bruxelles
Tél : 02/501.23.38 - urnor-knvro@skynet.be

**Union Royale Nationale des Sous-Officiers de Réserve de Belgique
a.s.b.l.**

Quartier Prince Albert - Rue des Petits Carmes 24 Bte 2 - 1000 Bruxelles
Tél : 02/501.23.37 - knuroo-urnsor@skynet.be

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Cdt d'Adm Hre Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).